

Additif N°2 au DAON N° 05/CPMP/MPME/ANARPAM/2022

Relatif à L'acquisition d'un XL5 Plus Analyseur

Article 1 : Les Section III et section IV du DAON N° 5 relatif à l'acquisition d'un XL5 Plus Analyseur sont modifiées comme suit :

Section III. Formulaires de soumission

Liste des formulaires

Bordereau des prix pour les fournitures :

- Lire : Acquisition d'un XL 5 Pus Analyseur, au lieu de L'analyseur Thermo Scientific Niton XL5 Plus.

Bordereau des prix et calendrier de réalisation des Services connexes

- Lire : Acquisition d'un XL 5 Plus Analyseur, au lieu de L'analyseur Thermo Scientific Niton XL5 Plus.

Section IV. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Encadrement de la qualité (normes, spécifications techniques), Inspections et Essais

2. Liste des Fournitures et Calendrier de livraison

Lire : Acquisition d'un XL 5 Plus Analyseur, au lieu de L'analyseur Thermo Scientific Niton XL5 Plus.

3. Liste des Services connexes et Calendrier de réalisation

Lire : Acquisition d'un XL 5 Plus Analyseur, au lieu de L'analyseur Thermo Scientific Niton XL5 Plus.

5. Résumé des spécifications techniques

Lire : Acquisition d'un XL 5 Plus Analyseur, au lieu de L'analyseur Thermo Scientific Niton XL5 Plus.

Lire : Banc d'essai portable, au lieu de Banc d'essai portable Thermo Scientific TM

Article 2 : Les dates limites des dépôts et d'ouvertures des offres sont fixées comme suit :

- Date du dépôt : le mardi 31 mai 2022 à 12 heures TU
- Date d'ouverture : Le mardi 31 mai 2022 à 12 heures 15 min. TU

Article 3 : Autres articles

Les autres articles des DAON restent inchangés.

Le Directeur Général

El Hachemy Cheikh Sidaty

